

LE CALME RENAÎT À QUÉBEC

Québec, 1. — (Par la "Canadian Press"). — La paix a été rétablie dans cette ville, au moins temporairement. Les émeutiers ont accepté l'assurance que leur a donnée M. Armand Lavergne, nationaliste bien connu, que s'ils ne veulent pas être attaqués par la troupe ils ne doivent pas troubler la paix. M. Lavergne a aussi donné à entendre aux autorités militaires que la patrouille faite dans les rues par des bataillons de l'extérieur devrait cesser, vu que ces manifestations militaires soulèvent l'hostilité de la foule.

Les chefs de la faction séditeuse ont virtuellement signifié au gouvernement l'ultimatum que les troupes de l'extérieur qui comprennent des troupes de l'Ouest et de l'Ontario doivent être retirées et que le personnel de la police fédérale qui a veillé à l'application de la loi du service militaire doit être renouvelé. Quelques-uns des hommes qui paraissent exercer une grande influence sur la foule ont déclaré que le gouvernement recevra un délai pour opérer les changements désirés.

Aujourd'hui, les autorités militaires nient énergiquement qu'elles aient adhéré à l'entente de retirer les troupes, mais néanmoins, on ne voit aucun soldat dans les rues, sauf dans le voisinage de l'arsenal dont les approches sont entourées de fils de fer. Si l'on fait abstraction des carreaux brisés des bureaux du registraire, du "Daily Chronicle" et de l'"Événement" et des magasins de quincaillerie que la foule a pillés pour se procurer des armes à feu, la foule semble avoir son aspect ordinaire. Il n'y a pas de foule dans la rue.

M. Armand Lavergne dit qu'il est intervenu dans les émeutes à la demande de fonctionnaires du ministè-

re de la Justice. Il était malade et restait à la maison, depuis quelques jours. Malgré cela, il a assisté quand on le lui a demandé, à une conférence avec les fonctionnaires au Château, hier, a exposé, à leur demande, un moyen de parer à la situation sans mesures extrêmes de la part des militaires. Il a conseillé le retrait des troupes dans les rues, et le transfèrement ailleurs des agents de la police fédérale mis au ban. Il a déclaré que ces agents sont la cause de tout le trouble. Il a promis d'engager la foule à ne pas manifester si les troupes évacuaient les rues pendant 24 heures. M. Lavergne a exprimé l'opinion que la situation s'éclaircirait, si les deux côtés voulaient montrer leur bonne foi, de cette manière.

M. Lavergne a informé le général Landry, commandant du district militaire de Québec, qu'il a donné ce conseil aux fonctionnaires du ministère de la Justice. M. Lavergne a nié aujourd'hui avoir déclaré dans un discours, hier soir, qu'il avait demandé le retrait des troupes. Il a simplement indiqué que les deux parties devraient faire. Ce matin, le général Lessard, inspecteur général du Canada, qui a été provisoirement à la tête du district militaire de Halifax, est arrivé à Québec et a pris le commandement. Il a dit que la situation était bien maîtrisée, mais qu'il ne peut faire de déclaration d'ici à quelques jours.

Le général Lessard n'est pas en mission spéciale à Québec

Ottawa, 1. — (De notre correspondant). — On approuve généralement le choix du général Lessard, mais la mission dont il est chargé